

DETERMINANTS POSSESSIFS ET DEMONSTRATIFS - CE2 -

Je n'évoque pas ici les déterminants articles car c'est pour moi une notion comprise.

LE DETERMINANT POSSESSIF :

→ Rappel : le déterminant possessif indique une **possession**, c'est-à-dire que l'objet appartient à quelqu'un :

Exemple :

Au masculin / singulier

« **mon** » chat (c'est le mien)

« **ton** » chat (c'est le tien)

« **son** » chat (c'est le sien)

« **notre** » chat (c'est le nôtre)

« **votre** » chat (c'est le vôtre)

« **leur** » chat (c'est le leur)

Au masculin / pluriel

« **mes** » chats (ce sont les miens)

« **tes** » chats (ce sont les tiens)

« **ses** » chats (ce sont les siens)

« **nos** » chats (ce sont les nôtres)

« **vos** » chats (ce sont les vôtres)

« **leurs** » chats (ce sont les leurs)

Au féminin / singulier

« **ma** » maison (c'est la mienne)

« **ta** » maison (c'est la tienne)

« **sa** » maison (c'est la sienne)

« **notre** » maison (c'est la nôtre)

« **votre** » maison (c'est la vôtre)

« **leur** » maison (c'est la leur)

Au féminin / pluriel

« **mes** » maisons (ce sont les miennes)

« **tes** » maisons (ce sont les tiennes)

« **ses** » maisons (ce sont les siennes)

« **nos** » maisons (ce sont les nôtres)

« **vos** » maisons (ce sont les vôtres)

« **leurs** » maisons (ce sont les leurs)



LE DETERMINANT DEMONSTRATIF :

La notion de déterminant démonstratif n'est pas trop compliquée car c'est en fait le contraire du possessif. Souvenez-vous en classe lorsque je voulais vous expliquer la différence, **je faisais le geste d'un « C »** avec mon pouce et mon index pour « **montrer** » :

Exemple :

« **Ce** » chat qui passe... (ce = masculin singulier)

« **Cet** » arbre... (masculin singulier : on met un « t » car on ne peut pas dire « ce arbre », il y a 2 voyelles : e et a)

« **Cette** » maison... (cette = féminin singulier)

« **Ces** » cahiers... (ces = masculin pluriel)

« **Ces** » feuilles (ces = féminin pluriel)

Il faut donc comprendre que le « C » permet de montrer quelqu'un ou quelque chose qui ne nous appartient pas ou dont on ne sait pas à qui cela appartient.

On peut ajouter le petit mot « là » avec un accent qui, collé au nom, signifie celui-là/celle-là/ceux-là/celles-là :

Ce chat qui passe → ce chat-là (c'est celui-là et pas un autre).

Cet arbre → cet arbre-là (je le montre)

Cette maison → cette maison-là (je la montre)

Ces cahiers → ces cahiers-là (je les montre)

Ces feuilles → ces feuilles-là (je les montre)

Attention : le piège vient de SES et CES car ils se prononcent de la même façon !

➡ **Ces** cahiers sont très beaux ! → ces cahiers-là sont très beaux ! (ceux que je montre)

➡ **Ses** cahiers sont très beaux ! → ce sont les cahiers de quelqu'un, les siens .

Pour savoir comment on doit écrire « ses » ou « ces », il faut regarder le contexte c'est-à-dire ce que nous racontent les phrases d'avant et d'après. Cela nous donnera sans doute des informations et on pourra savoir si on parle de quelqu'un dont les cahiers sont très beaux ou bien si on parle de cahiers qu'on montre sans savoir à qui ils appartiennent !